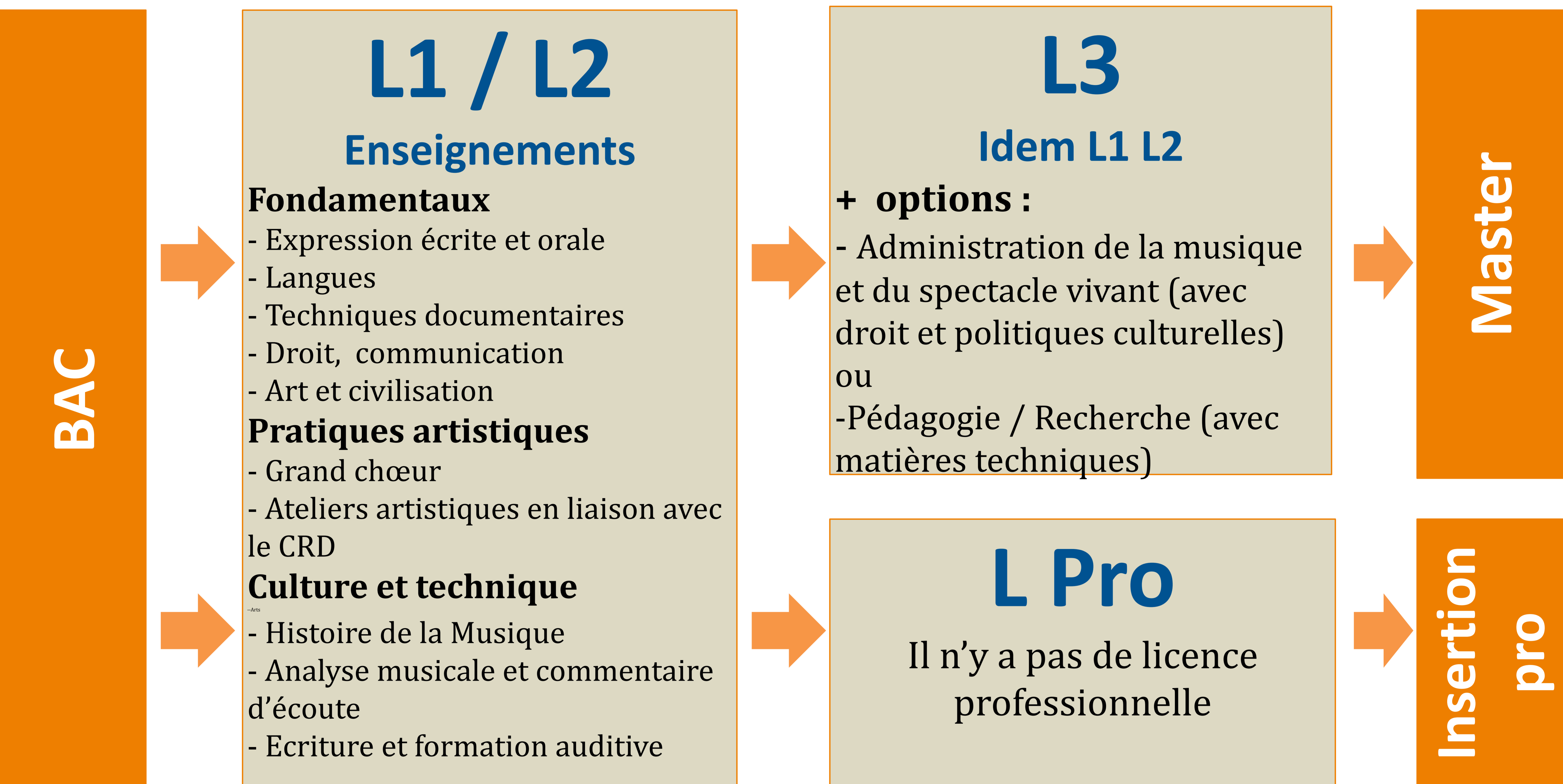


Musicologie

LA FORMATION



LES COMPÉTENCES

Maîtrise des savoirs en culture générale et/ou en histoire de la musique et des arts.
Avoir des notions en droit et administration du spectacle et ou en pédagogie.
Posséder les rudiments d'écriture, d'analyse et de formation musicale.

ET APRÈS ?

Master spécialité ingénierie musicale ou administration de la musique et du spectacle (UEVE / Paris-Saclay)

Formations aux métiers de l'administration culturelle, des techniques du spectacle (son, lumières), de la recherche et de l'enseignement.

+ D'INFOS

Du fait de notre orientation vers l'administration du spectacle, notre département est en partenariat avec diverses structures culturelles et des professionnels qui interviennent au sein de notre cursus.
Un cursus commun avec le Conservatoire d'Evry en en cours d'élaboration pour la rentrée 2017.
Des enseignements d'ouverture complètent la formation.

musique.univ-evry.fr